

abus d'autorité. Un gouvernement qui fait de l'honnêteté et de la probité politique la règle invariable de sa conduite, loin de redouter ces garanties et cette protection, doit, au contraire, les rechercher sans cesse.

Ceux qui envahissent le pouvoir sont impuissants à tenir les promesses dont ils leurent les peuples, après chaque crise sociale, parce qu'ils sont condamnés à faire appel à leurs passions, au lieu de s'appuyer sur leurs vertus.

Berger a dit admirablement : « Pour gouverner, ce n'est plus éclairer et diriger la pensée publique ; quelle qu'elle soit, il faut de savoir la flatter, ou la mépriser, ou l'étouffer. »

Pour la monarchie traditionnelle, gouverner, c'est s'appuyer sur les vertus de la France ; c'est développer tous ses nobles instincts ; c'est travailler sans relâche à lui donner ce qui fait les nations grandes et respectées ; c'est vouloir qu'elle soit la première par la foi, par la puissance et par l'honneur.

Puisse-t-il venir ce jour, si longtemps attendu, où je pourrai enfin servir mon pays ! Dieu sait avec quel bonheur je donnerais ma vie pour le sauver.

Ayons donc confiance, mon cher ami, et ne cessons de travailler dans ce noble but. A la justice et au droit appartient toujours la dernière victoire.

Comptez plus que jamais sur mon affection.

HENRI.

L'article suivant est emprunté au Figaro :

Les séances de la Chambre tiennent tout ce qu'elles promettaient. Il y a seulement à craindre que le pays ne trouve pas son compte dans les agitations stériles de ces discussions, où le pouvoir et l'opposition ne sont préoccupés que de se démolir réciproquement. Le pays voit bien que, au bout de ces débats, on pourrait changer le ministère ; mais si cette évolution probable intéresse sa curiosité, elle ne semble pas devoir modifier le fond des choses.

Il faut se rappeler que déjà, sous le règne de Louis-Philippe, les luttes oratoires, qui neutralisaient l'action politique et sociale, avaient rendu le gouvernement parlementaire très suspect aux gens positifs. — On l'a dit : de 1830 à 1848, il n'y a eu à proprement parler qu'une question : celle de savoir qui serait ministre, de M. Guizot ou de M. Thiers. La nuance qui les divisait, considérable quand l'un des deux grands orateurs était dans l'opposition, devenait à peu près insignifiante lors de l'opposition il passait au pouvoir. C'est que, à vrai dire, tous les gouvernements sont soumis à des servitudes dont les oppositions sont affranchies. Forcément et fatalement on gouverne avec les mêmes éléments. Sur les bancs de l'opposition on critique les sergents de ville ; ministre, à la première émeute, on appelle les sergents de ville.

Il faudrait donc, si l'on veut que le gouvernement parlementaire reprenne faveur dans l'opinion, bien persuader au pays que, dans les discussions engagées, il y a un autre intérêt que de substituer M. Ollivier à M. Forcade.

Je comprends que l'on ne se préoccupe pas des irréconciliables. Ils se placent eux-mêmes en dehors du pays légal, et il n'y a pas autre chose à faire qu'à les renvoyer devant leur juge naturel, le suffrage universel. Mais il y a une foule de questions qui, depuis quarant ans, dorment dans le cimetière des commissions, et ce sont celles qui intéressent précisément la vie sociale. En France, la politique passionnée a faussé depuis cinquante ans les conditions essentielles de tout gouvernement. Celui-ci use ses forces à défendre sa vie, comme l'opposition consacre les siennes à la détruire.

C'est un cercle vicieux, il serait temps d'en sortir.

On parle toujours avec admiration, ou tout au moins avec estime, des Anglais, de leur sens pratique, de leur aptitude à se gouverner eux-mêmes. Mais on ne songe guère à les imiter.

Sans dédaigner l'éloquence parlementaire, il me semble qu'elle a cet inconvénient de nous faire prendre la forme pour le fond. Quand on envoie un député à la Chambre, on se préoccupe s'il « saura parler » avant de s'inquiéter de ce qu'il dira.

Ces objections me sont suggérées par les débats ouverts depuis quinze jours. Qu'en est-il sorti ? Rien ! — rien ! — rien ! — Il a été démontré que les électeurs campagnards avaient voté dans une soupière. Là-dessus on s'est disputé longuement. Il est cependant évident que les villageois ne seront de longtemps aussi formalistes que les citoyens du boulevard des Italiens. L'opposition s'exaspérait contre la soupière, parce qu'il en était sorti un candidat officiel ; le ministère, par la même raison, défendait la soupière avec un acharnement non moins comique. En Angleterre, l'opposition est dite en termes très simples : « Le gouvernement est-il informé que, dans tel comité, on a voté dans une soupière ? — Je l'ignorais, aurait répondu le ministre : c'est très irrégulier et très ridicule. Cassons la soupière et l'élection. » Ici il a fallu quatre colonnes du Journal officiel pour en finir avec le potage.

Un fantaisiste a dit : la mauvaise foi est l'âme de la discussion. Cette boutade pourrait passer pour un axiome parlementaire. Opposition et ministère ne sont occupés qu'à ruser, à se tromper, à dissimuler comme deux traitres de mélodrame. Le gouvernement ne peut se décider à confesser un tort ou une irrégularité, parce qu'il sait que cet aveu découragerait ses amis sans désarmer ses adversaires ; ceux-ci, de leur côté, se garderaient bien de reconnaître que le gouvernement ne passe pas sa vie à piller les finances et à égorger les citoyens paisibles, parce qu'ils perdraient toute considération devant leurs électeurs, et que, en outre, ils seraient dénoncés le lendemain dans les journaux comme vendus au pouvoir.

Les hommes publics, en France, sont placés dans une situation qui n'a d'analogue dans aucun autre pays. Ce qui est un honneur partout ailleurs, est ici une note d'infamie. Avoir conféré avec le chef de l'Etat, est le commencement d'une trahison ; avoir dîné avec lui, est le dernier degré de la corruption, à moins que, au dessert, vous n'ayez crié : « Vive la République ! » et marché sur le pied de l'Impératrice au moment où elle vous offrait le café. On suppose que l'on doit se comporter ainsi dans les « pays libres. » C'est très bête, mais cela passe pour de l'austérité et du patriotisme.

Et voilà comment opposition et gouvernement sont réciproquement irréconciliables. Voilà comment tout le mouvement de la politique se borne à une dispute éternelle sans objectif défini. Et voilà comment le chef de l'opposition ait un programme à soumettre au pouvoir, exécutif ; supposez encore que celui-ci soit disposé à l'entendre et à adopter ses propositions ; jamais ils ne pourront s'aborder. Le ménagement de sa popularité interdit au chef de l'opposition tout rapport avec le chef de l'Etat ; celui-ci doit au ménagement de sa dignité de ne pas trop tendre la main à une main qui se retire.

Que deviennent dans cette attitude respectueuse les intérêts du Pays ?... En Angleterre une administration est combattue à outrance par l'opposition ; un beau jour, on lit dans le Times : « A la suite du dernier vote de la Chambre des Communes, la Reine a fait appeler ord... et l'a chargé de composer un ministère. »

D'abord lord... ne fait pas répondre à la Reine, par un journal radical, qu'il n'a rien à lui dire, et que si la Reine a à lui parler elle le trouvera tous les soirs à la taverne du Chat-Botté. Lord... met son plus bel habit et son plus fin jabot, et se rend avec déférence à l'appel du pouvoir exécutif.

Indépendamment de la façon différente de traiter le pouvoir exécutif dans les deux pays, il y a une raison supérieure qui engage lord... à cette démarche, c'est que en An-

gleterre, le chef de l'opposition qui prétendrait rester dans la commode neutralité de la critique, alors qu'on lui offre d'appliquer son programme, serait honni et conspué.

« Quoi ! lui dirait-on, vous avez renversé une administration et vous n'étiez pas en mesure de la remplacer ! Votre opposition n'était donc qu'un jeu d'esprit, pour amuser les badauds de Londres et vous faire acclamer par les matelots de la Tamise ; vous n'êtes pas un homme sérieux. Retournez à votre banc, et à l'avenir, taisez-vous. »

Quand nous en serons là en France, nous aurons le gouvernement parlementaire.

Auguste Villemot.

Echos parlementaires.

Beaucoup de monde dans la salle des Pas-Perdus.

D'abord, soixante voltigeurs de la garde qui font la haie et rendent les honneurs militaires à M. Jérôme David.

Dans un coin, on fait cercle autour d'un monsieur à la figure très spirituelle et dont la longue moustache frisée et cirée à la Hongroise, fait pressentir un militaire.

Ce soldat cause avec des journalistes de l'opposition. J'entends dire qu'à Evreux, Emmanuel Arago descendait chez lui.

Sans doute quelqu'émeule des généraux et colonels républicains ?

Non, écoutez : « J'étais, dit-il, à la tête de dix mille pompiers !... »

Dix mille pompiers ! Un si beau commandement ! Je ne connais qu'un homme... Et bien ! c'est lui.

Lui, ce général si aimable ?

Oui, M. Janvier de la Motte, ancien préfet de l'Eure, préfet du Gard aujourd'hui.

Laissez-moi contempler un des rares préfets spirituels de l'empire.

Là, c'est fait. Entrons.

La loge impériale est pleine. Ecco M. Piétri, Ecco M. Conti, Ecco plusieurs autres amis du chef de l'Etat.

M. Raspail à la parole. Il se reçoit l'Officiel qu'à midi et demi ? et il se plaint ! Vieillard égolste. Mais ignorez-vous donc que les simples citoyens ne lisent le journal de M. Norbert-Billiard que le lendemain.

C'est une faveur dont vous êtes l'objet. Privilegié, va !

M. Girault (du Cher) veut parler : il y prend goût. Tant pis !

Il a l'oreille dure, le député du Cher. Aussi n'a-t-il pas entendu les attaques dirigées lundi dernier par M. Mony contre ses électeurs.

Aujourd'hui, il réclame.

Ah ! je comprends maintenant pourquoi M. Girault restait impassible, alors que la droite l'interrompait.

Je me disais aussi... Je me suis tout dit sur cette impassibilité admirable, sauf cette chose si simple : M. Girault est sourd.

Je demande à faire une observation sur le procès-verbal. M. Guyot-Montpayroux qui se faisait remarquer par une pétulance incroyable et qui maniait l'interpellation-chassepot comme personne, est devenu tranquille.

Cette immobilité inquiète ses amis. Si c'est une maladie, espérons que ça ne se passera pas.

Pourquoi M. Conti avec M. Piétri ? Essayons de résoudre ce problème, tandis que M. de Choiseul-Praslin discute l'élection de M. Clément Duvernois.

M. Piétri avec M. Conti ? M. Conti avec M. Piétri ? Ça me rappelle une anecdote.

On présentait à la commission de l'exposition universelle, l'ambassade du Japon.

« S. Exc. Chi-bà-tà, premier ambassadeur du taïcou, dit l'interprète. »

On salue.

« S. Exc. Maiou-kô-rà-mà, second ambassadeur du taïcou, surveillant du premier ambassadeur. »

Et on salue.

Sans doute l'empereur a-t-il voulu être excessivement bien renseigné sur la séance d'aujourd'hui.

Conti-Chi-bà-tà contrôlera les impressions de Piétri-Maiou-kô-rà-mà.

Il a l'air tenace, M. de Choiseul-Praslin. Il ira fort bien. La gauche l'encourage. Dame ! c'est dur, un début.

Il avait fait, dit-on, tous ses efforts pour que M. Buffet attaqué l'élection des Hautes-Alpes.

M. Buffet s'est réservé. Alors M. de Choiseul-Praslin s'est jeté à l'eau.

Il nagera comme un terre-neuve. Mais je lui crois peu de disposition à repêcher ses collègues.

Révérence parler, et bien qu'il soit charmant de sa personne, c'est plus un dogue qu'un sauveteur. Quand il tient, il tient bien.

M. Clément Duvernois, — ce blond là, au premier banc, — entre M. Maurice Richard et M. Emile Ollivier, — brûle de s'élaner à la tribune. Encore une minute, L'y voilà.

Cette fois-ci, M. Duvernois a conquis ses espérances d'orateur politique et s'il est vrai comme on le dit, qu'il soit désigné pour occuper un des postes de secrétaires d'Etat, il est évident qu'il a toutes les qualités requises. Journaliste de premier ordre, il parle et parle fort clairement.

Aujourd'hui, il est encore un peu ardent, un peu passionné. Mais sa personnalité est engagée dans le débat, et ses adversaires ne le ménagent pas.

Mais donnez au député des Hautes-Alpes une question politique à traiter, je gage qu'il s'en tirera beaucoup mieux que n'importe quel ministre actuel.

Allons bon ! Il va falloir les séparer. Voilà M. Emile Ollivier, qui échange des mots désagréables avec M. Emmanuel Arago.

Vous blâmez cet acte. Vous le trouveriez excellent s'il venait de l'un des vôtres !

Des vôtres ? Vôtres vous-mêmes. Où sont-ils les vôtres ?

Tiens ! une manifestation.

Nous ! nous ! nous ! crient avec ensemble une cinquantaine de voix, en réponse à M. Emmanuel Arago :

Cinquante voix ! c'est parfait ; mais ça ne fait pas une majorité.

M. Bancel profite d'un moment de calme pour reprendre la suite des affaires de M. Choiseul-Praslin.

On a reproché à M. Bancel ce qu'il y avait de cicéronien dans son magnifique talent. Il ne saura pas, dit-on, serrer une question et descendre des hautes régions fréquentées par les considérations générales.

Erreur.

Il serre tout comme un autre, mieux qu'un autre.

Il serre trop même, car M. Clément Duvernois, représenté par M. Bancel, comme le type des candidats officiels, croit nécessaire de répliquer.

Très bonne réplique. De là-propos, du trait, de la jeunesse, du tempérament.

Et on ne le validerait pas ? Allons donc.

Le bureau, sur la demande même du député des Hautes-Alpes, conclut à l'enquête.

Aux voix ! Par 135 voix contre 112, l'enquête est repoussée.

Sonnez, sonnez,

Sonnez, cors et musettes.

Les montagnards des Hautes-Alpes ont leur député !

M. Pétri quitte la tribune impériale. M. Conti le suit. Le public suit M. Conti. Et moi, je suis le public. Puisse le public me le rendre à l'occasion.

(Gaulois).

Hier a eu lieu à Remiremont le meeting des représentants de toutes les industries de Vosges. MM. Aime Sellière et Poyer-Quertier ont prononcé des discours qui ont été très-applaudis. L'assemblée a réclamé, à l'unanimité, la dénonciation des traités de commerce et l'abolition des admissions temporaires.

Petite Chronique.

On lit dans une correspondance parisienne :

« Le comte de Chambord était dans l'intention de rejoindre la plupart de ses parents à Rome et d'y séjourner pendant la session du Concile. Pour ne susciter aucun embarras au Saint-Siège, il fit avant toutes choses part de son dessein à la Cour de Rome. Bien lui en prit : Pie IX vient d'adresser au prince, par l'entremise de Mgr Mariano Antonacci, une lettre d'une affection toute paternelle par laquelle il l'engage à ne pas donner suite, pour le moment, à son projet, afin d'éviter tout prétexte à froissements ou conflits durant la tenue des grandes assises de l'Eglise catholique. »

Le prince passera une partie de l'hiver, cette année, à Vienne. »

Nous trouvons dans la Gazette rhénane le curieux certificat que voici, donné en 1709, par le magistrat de Meest :

« Nous attestons que le bourreau de Tecklenbourg, le nommé Joert-Henri Stolheart, beau-frère du bourreau Dalgermann, a décapité fort bien et à ma particulière satisfaction le nommé Henri Schuerkamp ; et même que du temps où mon frère était syndic, le même Stolheart a très-gentiment pendu un nommé Koelter. Il est donc tout à fait apte à de pareilles fonctions. »

Le nouveau comte Derby met en ce moment ordre aux dépenses excessives que son père tolérait de la part de ses intendants.

Rien que dans le château de Knowsley, on comptait par an, pour la bière, 5,000 liv. st. (25,000 fr.) et 200 liv. sterl. (6,000 fr.) par semaine, pour volailles et gibier.

A Aix-la-Chapelle vient de mourir, à l'âge de 76 ans, l'ancien préfet de police en Prusse, M. Dunker. Après avoir fait, en 1813, comme volontaire, la campagne contre la France, il entra dans la magistrature. En 1826, il se signala par son habileté dans l'affaire Schiffmann, où il fit découvrir jusqu'à soixante-douze faux serments. Il passa alors à la police et devint bientôt la terreur des criminels ; une foule d'anecdotes courent sur sa sagacité dans la poursuite des coupables. En 1834, lors de l'assassinat de l'évêque d'Erme-laud, il se fit enfermer avec Kuhnappel, qui était soupçonné de meurtre, et, se faisant passer comme un détenu, il parvint à tirer de cet homme, encore plus dissimulé et tenace que Troppmann, l'aveu du crime. En 1845, il dirigea l'instruction contre les conspirateurs polonais, Mieroslawski entre autres. C'est alors qu'il devint préfet de police. Destitué après la révolution de 1848, il vécut depuis dans la retraite.

EDMOND DUVAL

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 18 DÉCEMBRE 1869.

— 44 —

TRISTAN DE BEAUREGARD

PAR LE

MARQUIS DE FOUDRAS.

(Suite)

XXV.

LES DEUX AMOURS.

Explicite qui voudra ce problème, mais il y avait autant de désenchantement dans cette première affection que dans les tendresses inquiètes d'une de ces âmes fatiguées qui se livrent à un sentiment pour achever d'en oublier un autre. C'est que, pour Corinne, l'amour était à la fois désintéressé et clairvoyant la pauvre enfant avait deviné Tristan trop tôt pour être quelques jours heureux, trop tard pour se sauver à temps du malheur ir-

réparable de débuter dans la vie par la perte des illusions,

Toutefois, ce que sa mère lui avait dit était si positif, la démarche que faisait celle-ci en allant avec son mari porter un consentement verbal à la demande du comte était si décisive, que Corinne ne douta plus de son mariage avec celui qu'elle aimait. Si elle eût été mue par un sentiment de vanité comme madame Briant, ou si elle n'eût senti qu'un de ces vagues attachements de jeune fille où tout ce qui n'est pas joie est espérance, elle se serait à coup sûr trouvée satisfait de cet événement, qui, en définitive, ne lui laissait, en apparence du moins, rien à désirer. Mais son ambition, pure et élevée comme sa tendresse, était d'une autre nature. Que lui importait d'être comtesse de Beauregard, si l'homme qui lui donnerait de titre ne sentait pas le besoin de la rendre heureuse ? Quelle serait sa vie, si, unie à l'homme qu'elle chérissait d'une affection sans bornes, elle le voyait mécontent de sa destinée ? Souffrir pour souffrir, ne valait-il pas mieux rester dans une situation qui lui permettait de dissimuler ses douleurs à celui qui les causait sans s'en douter peut-être ? Ne serait-ce pas un affreux supplice que de paraître ingrate en restant toujours triste, ou de devenir faussée en étalant une satisfaction qu'elle ne sentirait pas ? Il m'offre sa main, pensait-elle ; mais je n'aurai pas son cœur ! Hélas ! ce n'est pas assez pour moi ; et s'il vient à

découvrir cette ambition, il ne me la pardonnera jamais !

Ce fut donc sans joie et avec plus d'inquiétude que d'impatience, que Corinne attendit le retour de ses parents.

Ce fut également sans augmentation de tristesse qu'elle apprit d'eux, que si son mariage avec Tristan était une chose probable jusqu'à la certitude, l'époque n'en était pas encore fixée.

Il résulta de là que la soirée se passa sans qu'on revint sur un sujet dont personne ne se souciait de parler, chacun pensant peut-être qu'il ne faudrait que trop tôt y revenir.

Au château, la situation était la même à peu de chose près. Alliette sentait que son frère devait avoir usé ses forces morales dans les différentes épreuves par lesquelles il avait passé depuis le matin ; Tristan, honneur du rôle qu'il avait joué en présence de sa sœur, ne demandait qu'à la faire oublier.

Il était retiré dans son appartement, lorsqu'un paysan du village vint, avec une sorte de mystère, lui apporter une lettre de madame Briant. Cet homme réclamait une réponse, et voici ce que la lettre contenait :

« Vendredi soir,

« J'éprouvé, monsieur et cher voisin, le besoin de vous exprimer mes regrets de la conduite de M. Briant. Génée par sa présence, je n'ai pu vous dire ce matin que j'étais tout

à fait étrangère à ses exigences. Mon mari, vous le savez, est un excellent homme ; mais sa vivacité l'entraîne quelquefois plus loin qu'il ne le voudrait : c'est ce qui est arrivé cette après-midi, à ma grande désolation. Il a vu un refus dans une hésitation que je comprends et que j'approuve, et il n'a pas su se contraindre ; de là des torts que je vous supplie d'excuser. Ne pensez-vous pas qu'une explication entre vous et moi est devenue maintenant nécessaire ? Je la désire vivement, et vous, mon cher voisin, vous ne devez pas la redouter, car vous me trouverez entièrement de votre avis.

« M. Briant doit s'absenter demain une partie de la journée pour aller dîner chez son vieil ami, M. Ragonneau. A dater de cinq heures, et jusqu'à la fin de la soirée, vous me trouverez seule.

« Mille compliments affectueux, »

Ce billet ne portait pas d'autre signature que la lettre initiale du nom de baptême de madame Briant ; c'était à la fois plus jeune, plus intime et plus aristocratique.

Après tant d'agitation et de contrainte, cette communication toute bienveillante parut à Tristan d'un augure heureux : madame Briant était de son avis, donc elle n'avait aucune hâte de presser la conclusion du mariage de sa fille ; en outre, comme elle exerçait un grand empire sur son mari, il serait facile de la déterminer à lui communiquer sa patience, et dans la position compliquée du

malheureux Beauregard, gagner du temps c'était peut-être sortir d'embarras. Triste calcul qu'on ne fait guère que dans les cas désespérés.

Sa réponse à madame Briant laissa percer le soulagement qu'il lui devait ; les lecteurs en jugeront :

« Je suis bien touché et bien heureux de votre bonté, madame et chère voisine. Vous avez deviné que je devais être triste d'avoir été si mal compris, et vous êtes venue à moi consoler. J'accepte avec joie et reconnaissance le rendez-vous que vous voulez bien me donner. Demain soir, aussitôt après mon dîner, j'irai vous remercier de votre confiance et j'espère vous prouver que j'en suis digne.

« En attendant, madame et chère voisine, je dépose à vos pieds l'humble hommage d'une affection qui, quoique déjà bien tendre, trouvera doux d'acquiescer le droit de le devenir plus encore.

« TRISTAN. »

Nous n'essaierons pas de peindre la joie de madame Briant en recevant ce billet. D'abord elle y vit le succès d'une petite trame qu'elle avait ourdie sans la communiquer, bien entendu, à personne ; puis elle eut la tête tournée de cet humble hommage qu'on déposait à ses pieds ; enfin, dans la dernière phrase de Tristan, elle crut voir une nouvelle promesse de devenir son gendre : sa vanité et son cœur se trouvaient donc également satisfaits.

(La suite au prochain numéro.)